AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, CLERMONT-FERRAND - 63

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 2 au Bulletin n° 138 de MARS 1972.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER.-

La prochaine période favorable (pluies par températures convenables) permettra les premières contaminations (les ascospores sont arrivées à maturité).

Dans les vergers où les Pommiers ont atteint ou dépassé le stade C3-D (voir le tableau des stades-repères au verso) effectuer un traitement. Dans les autres situations; la protection devra être assurée dès que le stade C3 sera atteint.

TAVELURE DU POIRIER.-

Lors de la prochaine période favorable des contaminations importantes sont à redouter. En conséquence : effectuer un traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3 (voir le tableau des stades-repères transmis récemment) ou renouveler, dans quelques jours, la protection, sur les arbres traités dès réception du bulletin précédent.

OÏDIUM DU POMMIER.-

Dans les vergers intéressés, profiter du traitement contre la Tavelure pour assurer la protection contre l'Oïdium.

CECIDOMYIE DES POIRETTES.-

Dans les vergers de Poiriers où des dégâts sont habituellement à craindre (poirettes, déformées en calebasses, contenant de nombreux asticots) effectuer un traitement avec un produit à base de lindane ou de parathion (s'il y a lieu réaliser un traitement mixte : Tavelure - Cécidomyie).

PUCERONS ET CHENILLES DEFOLIATRICES.- (Pommiers, Pruniers, Cerisiers...)

Début d'activité : intervenir, s'il y a lieu.

XYLEBORE.-

Les dégâts causés par cet insecte dont la présence se signale par de petits trous sur le tronc et les branches charpentières, sont parfois graves, dans certains vergers.

S'il y a lieu, effectuer un traitement par beau temps : utiliser à forte concentration, de préférence sous forme huileuse, un produit à base de lindane ou de parathion.

Clermont-Ferrand, le 23 Mars 1972.

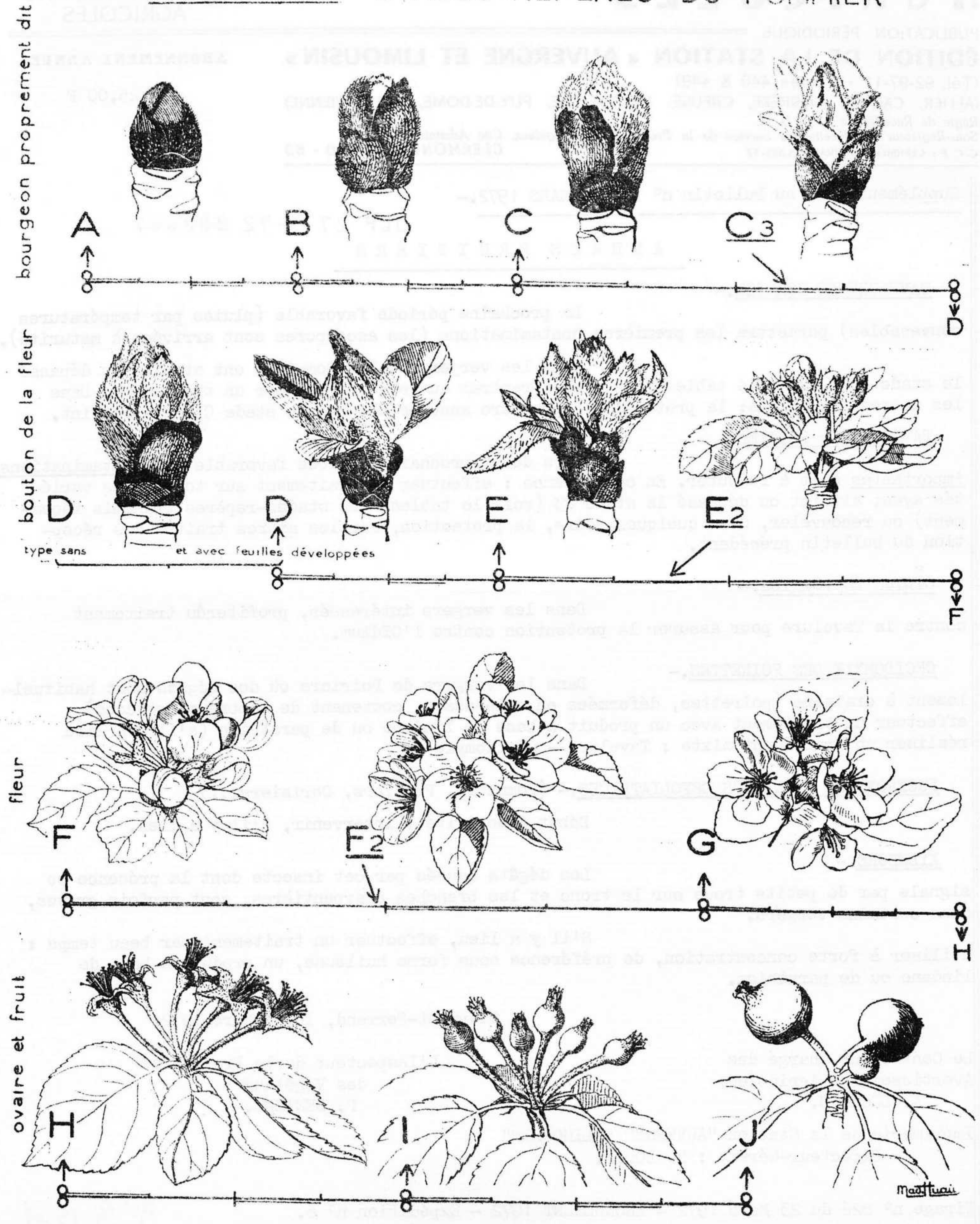
Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 826 du 23 Mars 1972 - ABONNEMENT 1972 - Expédition n° 6.

Dernière note parue : Supplément n° 1 au Bulletin n° 138, le 17 Mars 1972.


TABLEAU N°2 STADES-REPERES DU POMMIER
bourgeon proprement dit
A
B
C
C3
D
bouton de la fleur
D
D
E
E2
F
type sans
et avec feuilles développées
fleur
F
F2
G
H
ovaire et fruit
H
I
J